

Tribune socialiste

N° 350 / 30 NOVEMBRE 1967 / PRIX 0,70 F

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ



Callombert

La région parisienne sur le vif



Des ambiguïtés calculées

Christian Guerche

Octobre en question

Manuel Bridier

Paris : logement et rénovation

Claude Lantigny

Jean Lorrain

Landowski nous dit

Bernard Sizaïre

Menace sur les coopératives agricoles

Léo Poupart

□ Les poings sur les i

Socialisme pour la jeunesse

Ceux qui se lèvent chaque matin, bon pied bon œil, trouvant que la vie est belle, ceux-là s'étonnent des débordements de plus en plus « délirants » de la jeunesse. Il ne saurait être question de nier le « lavage de cerveau », dont sont victimes les adolescents, conditionnés par tout un ensemble de techniques audio-visuelles qui ont pour but d'accroître le désir de consommation chez les jeunes gens.

Mais pour que de telles opérations réussissent, il faut bien qu'elles aient trouvé un terrain propice. Les socialistes que nous sommes ne peuvent, bien entendu, célébrer cette « paix séparée » avec le monde que des milliers de jeunes tentent d'établir mais, à moins d'être de parfaits salauds, nous ne pouvons pas ne pas adhérer désespérément au désarroi des nouvelles générations.

Pour la majorité, le monde des adultes apparaît comme une formidable jungle, où triomphent la morale de l'argent et la loi du plus malin. Le fric devient le but suprême, non pas celui que l'on thésaurise dans les bas de laine, mais celui qu'on sème à tout vent, pour posséder des choses.

Un minorité, plus cultivée, révoltée par le monde tel qu'il est fait, succombe sous le poids du scandale et de l'horreur. Les journaux en sont pleins : la boucherie de Dak-To, le policier acquitté à Berlin pour avoir assassiné un étudiant de gauche et qui se vante : « je tire aussi bien à main gauche qu'à main droite », la faim des pays sous-développés... Prise de vertige, elle essaie de « désertter » l'enfer.

Si cette jeunesse renonce à croire que « quelque chose d'autre » demeure possible, c'est plus notre faute que la sienne. La gauche française n'a pas grand-chose pour passionner ceux qui ont vingt ans. Elle n'a pas encore trouvé un langage authentique pour s'adresser à eux. Elle demeure largement en deçà de leursangoisses, de leurs tourments.

Il faut absolument qu'elle rattrape cette jeunesse, et la convainque.

Nous ne serons jamais trop pour vaincre la barbarie et faire triompher le socialisme. Un socialisme gai, poétique, solaire.

André LAUDE.

□ Moyen-Orient

Vers plus de réalisme

Le 22 novembre dernier, le conseil de sécurité de l'O.N.U. a adopté, à l'unanimité la résolution qu'avait présentée la délégation britannique. Cette résolution a ceci de caractéristique qu'elle énumère tous les problèmes dont la solution peut seule amener au Moyen-Orient une paix réelle. Le texte pose en effet comme principes « le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés » en juin et « la cessation de toutes assertions de belligérance ou de tous états de belligérance et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque État de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de force ». Ceci vise à « régulariser » relativement les relations entre Israël et les pays arabes, mais ne saurait suffire à établir la paix dans la région. Le conseil a donc affirmé la nécessité « de garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales, de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés, de garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque État de la région ». Ici est évoquée plus précisément la situation qui régnait le 4 juin encore.

Le représentant que M. Thant, secrétaire général de l'O.N.U., a désigné pour se rendre au Moyen-Orient aura quelque peine s'il y parvient jamais à se faire entendre de toutes les parties...

Au cours du débat déjà, le représentant de la Syrie avait rejeté la résolution britannique « qui ne mentionne même pas les résolutions des Nations unies proclamant le droit des réfugiés arabes de Palestine au retour dans leurs foyers et à des indemnités ». Ces résolutions sont nombreuses, il est vrai, qui n'ont pas reçu le moindre commencement d'application.

M. Cherikeiri dont la représentativité a été mise publiquement en cause par l'organisation Al Fatah a rejeté, lui aussi, la résolution. Toute solution mettrait fin à sa sinécure...

Le président Nasser s'est déclaré perplexé : il ne saurait faire « aucun pas sans être sûr du résultat ». Sur deux points, il a été catégorique : les troupes israéliennes doivent se retirer sans condition « de toute portion de territoire arabe occupée à la suite de l'agression du 5 juin », le choix de passage d'Israël par le canal de Suez dépend du règlement de la question palestinienne. Le colonel a souligné : « si l'action diplomatique se révèle insuffisante pour faire triompher nos droits, nos amis et le monde entier non seule-

ment comprendront notre recours à la force, mais l'approuveront ». Pour M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël, le président Nasser a indiqué très clairement qu'il recherche la guerre et non la paix ».

En réalité, on est entré au Proche et au Moyen-Orient, dans une phase décisive où chacun doit prendre de graves responsabilités. Les problèmes, nombreux, sont posés devant l'opinion internationale. Quelle que puisse être l'évolution de la situation, personne ne saurait plus prendre des vessies pour des lanternes par manque d'information. □

□ Le monde du travail

Le tiers de la ville au chômage

Fontaine - de - Vaucluse sera-t-elle bientôt une ville morte ? C'est la question que l'on se pose dans le Vaucluse. Le 31 décembre prochain, trois des quatre papeteries de la commune auront fermé leurs portes. Un tiers de la population active sera réduite au chômage et rien, pour le moment, n'est envisagé concernant leur reclassement. Les autorités compétentes attendent peut-être le passage du Père Noël... Si par cas il avait une solution...

700.000 employés de maison

C'est le chiffre avancé par la C.F.D.T. 400.000 seulement sont déclarés, 60.000 sont des immigrés. Ils réclament la réduction de leur semaine de travail à 54 heures (moyenne actuelle 84 heures). Ils veulent que leurs cotisations à la S.S. soient calculées sur leur salaire réel et non sur celui forfaitaire de 430 F par mois. Ils souhaitent avoir un logement salubre et indépendant. En fait ils demandent une convention collective. La C.F.D.T. organisera les 10 et 11 février prochain une rencontre nationale des employés de maison.

Vieux : 6,027 F par jour

Le taux minimal de l'allocation vieillesse est passé de 2.100 F par an à 2.200 F depuis le 1^{er} octobre dernier. 10 % d'augmentation disent les optimistes. 0,55 F de plus par jour ; 6,027 F quotidiens disent les réalistes. Mais c'est le chiffre plancher proposé par la commission Laroque, ajoutent les mêmes optimistes. Nous leur répondons que cette commission a effectivement fixé ce chiffre mais pour l'année 1965, il faudrait donc l'augmenter de 20 à

Tribune Socialiste
Hebdomadaire du
Parti Socialiste Unifié

Directeur Politique
Christian Guerche

Directeur adjoint
Claude Glayman

Rédacteur en chef
Eric Bergaire

Administration :
54, boulevard Garibaldi
Paris-15^e - SUF. 19-20

Publicité générale au Siège
de l'administration

Abonnements :
C.C.P. Paris 58 26 65
6 mois 18 F - 1 an 35 F
Soutien à partir de 70 F
Changements d'adresse : 1 F
Directeur de la Publication :
Roger Cérat

MORIAME - PARIS 1967

25 %. Et même à ce niveau ce ne serait pas fameux. Au fait, avez-vous acheté votre vignette-auto ?

Citroën toujours

Citroën prépare la mise en place du nouveau comité central d'entreprise. D'après la direction, ce comité doit comprendre deux représentants des usines de la région parisienne et deux des usines de Rennes sur les douze sièges. Les syndicats estiment que cette représentation ne traduit pas l'importance des usines de ces deux régions. Ils estiment que cette décision a pour but de favoriser la représentation des syndicats « libres », c'est-à-dire ceux qui dépendent de la direction. M. le ministre des Affaires sociales est chargé d'arbitrer. Attendons...

Problème de robinets

Huitième semaine de grève pour les quatre-vingt-cinq employés de la robinetterie Dimpre, dans la Somme. Ils ont l'audace de refuser les 0,06 F d'augmentation horaire que leur propose la direction, pour demander, eux, 0,15 F. Pourtant ils ne sont que la moitié à gagner moins de 3 F de l'heure et certains gagnent jusqu'à 5 F. Que voulez-vous, quand on fabrique des robinets, on aime rester maître de leur débit... Sachant que le débit d'un robinet augmente de 0,15, on en déduit que 85 robinets... En attendant, les travailleurs de chez Dimpre font appel à la solidarité des travailleurs de la région qui ont déjà collecté plus de 10.000 F □

Editorial

Des ambiguïtés calculées

Christian Guerche

Les critiques dramatiques devraient être les premiers à commenter les conférences de presse de l'Élysée. Ils sont plus en mesure que nous d'apprécier le rituel, la diction, le sens des effets, des ruptures de ton, voire des changements de couleur et d'éclairages.

Et je crois que leurs commentaires sur la dernière prestation du général de Gaulle seraient, quant à la tenue du rôle, largement favorables.

Tout en se plaignant des défaillances du texte, car à la fin des fins, comme dans nombre de pièces de boulevard, on est conduit à sauver l'acteur par rapport à une mauvaise pièce, et à s'interroger sur les raisons qui avaient conduit celui-ci à la choisir.

Cessons de rêver. Acteur et auteur se confondent ici. Force est de dire que la nouvelle performance participe plus du « numéro » qui étonne ou irrite les chancelleries, séduit ou provoque le personnel politique, flatte pour mieux les conditionner les masses populaires, que de l'analyse sérieuse et responsable d'un chef d'État.

La télévision, qui traque à un degré indicible le regard et l'expression d'un visage, tout en favorisant l'acteur, en décèle l'expression profonde. La boutade est constamment grinçante, et au fond d'elle-même apéurée. « Au mieux de sa forme », ont dit nombre de journaux. C'est vrai. Mais au pied du mur. Ils l'ont moins dit.

Que la dernière conférence de presse du général de Gaulle ait provoqué quelques remous dans différentes capitales, et voilà nos gaulistes (et en premier lieu Louis Vallon) transportés. Qu'elle marque un pas de plus dans la résistance à la politique américaine (leitmotiv constant de la conférence), et voilà qu'une certaine opposition, qui pense à son avenir, se révolte et crie à l'irresponsabilité.

Ne serait-il pas plus simple d'en revenir aux textes ?

La politique familiale au goût du jour

Au nom des mutations indispensables de notre économie (que nous n'avons jamais songé à nier), le général de Gaulle n'a pas hésité à illustrer son propos par quelques exemples singuliers. Tel celui du nombre de chercheurs existant dans notre pays (40.000) qu'il a décrété être le plus important dans les États du monde occidental, après les États-Unis. Le chiffre, comme la compa-

raison, sont pour le moins aventureux.

Ils sont significatifs d'un raisonnement et permettent de mettre en doute tous les autres arguments chiffrés. Ils invitent surtout à réfléchir sur la rigueur des prévisions du chef de l'État, qui se contente à chaque instant d'une affirmation de principe.

La France entière est aujourd'hui inquiète sur les perspectives de l'emploi. Quelques phrases vagues tiendront lieu d'éclaircissement. La crise du logement sévit, d'autant plus cruellement que des appartements vides existent, qui ne peuvent être occupés, faute de moyens, par des couches entières de salariés. Qu'importe, c'est le moment choisi par le président de la République pour appeler à une natalité plus forte : « l'accroissement de notre peuple devant être le premier de nos investissements ».

Nous ne sommes pas ici malthusiens. Nous savons que le mouvement de la démographie est une composante fondamentale du développement économique d'un pays. Encore faut-il savoir en mesurer les conséquences. Et faciliter l'intégration dans le secteur de production des nouvelles générations. Quand on voit les conditions dans lesquelles la jeunesse de notre pays arrive sur le marché de l'emploi, et l'état d'impréparation à laquelle elle a été réduite, on est en droit de dire que le général de Gaulle trompe son monde. La farce de « l'intéressement des travailleurs aux résultats du capital » venant créer ici une fausse compensation dans l'espoir de calmer les revendications très réelles des travailleurs.

« Rien que de très banal », dit à un moment le général de Gaulle, caractérisant les constatations qu'il fait. Rien de plus éculé, dirons-nous, que les propositions qu'il fait, ou plutôt les affirmations de principe qu'il formule.

Mais au fond, nous le savions bien, c'est ailleurs que résidait l'éventuelle nouveauté : dans l'évocation de la politique étrangère.

A propos du Moyen-Orient

Commençons par regretter le caractère contestable de l'historique de l'État d'Israël, et condamner certaines formulations comme : « les Juifs... peuple d'élite sûr de lui-même et dominateur » dont la résonance est d'autant plus désagréable qu'elle peut contribuer à la re-

naissance d'un antisémitisme dont nous connaissons les méfaits.

Ceci étant dit et clairement dit, il nous apparaît, par contre, que les propositions contenues dans la déclaration, en ce qui concerne le règlement du conflit du Moyen-Orient, devraient être acceptées par tous ceux qui souhaitent l'établissement d'une paix durable entre Israël et les pays arabes.

Que contiennent-elles, en effet ?

— D'une part, la reconnaissance de l'État d'Israël et le droit de passage pour ses navires dans les golfes d'Akaba et de Suez, droit dont on sait qu'il constitue une des origines principales du conflit présent.

— D'autre part, l'évacuation des territoires arabes occupés par les forces israéliennes et la solution des problèmes posés par les réfugiés palestiniens.

— Enfin, une garantie internationale de l'O.N.U., qui ne serait valable que dans la mesure où les quatre grandes puissances du conseil de sécurité seraient parties prenantes de cet accord.

Ces propositions, sous réserve qu'elles soient détaillées (et notamment en ce qui concerne les rectifications de frontières ou le statut de Jérusalem), pourraient constituer une base de négociation raisonnable.

Bien entendu, on peut s'interroger sur l'attitude du chef de l'État, par rapport à un problème particulièrement complexe et qui ne manque pas de soulever toutes sortes de réflexes passionnels. A gauche notamment. Nous dirons volontiers que la politique pétrolière française et les récents accords de prospection en Irak ne doivent pas y être étrangers.

Le défi monétaire

Nous n'en sommes que plus à l'aise pour dénoncer l'incroyable assurance avec laquelle le général de Gaulle a formulé de nouveau l'orientation de sa politique monétaire.

Alors que la malfaisance de cette politique se découvre partout, que le chômage et la stagnation des économies qu'elle entraîne sont aujourd'hui le lot de tous les grands pays d'Europe, que la déflation est à l'ordre du jour, le général de Gaulle (en contradiction tranquille avec toutes les perspectives qu'il feint d'ouvrir pour notre économie) reste impavide sur ce sujet.

Non seulement sa critique du « gold exchange standard » est insuffisante, mais avec le retour demandé à l'étalon or, la politique monétaire française en aggrave les inconvénients. L'histoire de cette période retiendra l'incroyable aveuglement avec lequel le gouvernement français s'est refusé depuis des années à proposer un système monétaire viable. Sans doute retiendra-t-elle également l'inconséquence de la gauche, prise dans son ensemble, dans son refus de rechercher les solutions indispensables. Notre dernier comité politique national avait formulé sur ce point quelques propositions qui pourraient constituer une base de discussion.

Mais aussi bien, nous en sommes au début des « rafales » dont parlait le Général, et sans doute faudrait-il des mois de campagne d'explications (nous ne manquerons pas de la faire) pour dire devant le pays l'irresponsabilité des uns et des autres, et les solutions possibles. Souhaitons simplement qu'il ne soit pas trop tard, et que nous n'ayons à les formuler dans une atmosphère de crise aiguë.

Et si la Grande-Bretagne...

Reste le problème de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Il y a une espèce de rancune et d'aigreur dans la manière dont le chef de l'État fait l'historique des relations entre la Grande-Bretagne et la Communauté économique européenne. Il est vrai que les Britanniques ont pendant longtemps contribué au malentendu. Il me souvient encore d'une conférence à Francfort de George Brown, en 1963, sur le sujet, où le leader travailliste avait émis, avec la fougue qui le caractérise, un certain nombre de considérations qui prouvaient à quel point d'impréparation les travaillistes allaient aborder le pouvoir.

Il reste que, s'agissant de la Grande-Bretagne, le Général ne fait rien pour sortir de la contradiction qui conduit sa politique dans une impasse.

Son but apparent est de dissocier la Grande-Bretagne de la puissance américaine. La politique que le P.S.U. souhaiterait voir adopter par la gauche supposerait les mêmes objectifs.

Mais aujourd'hui, la situation de l'Angleterre est si grave qu'elle ne peut trouver seule les solutions nécessaires. En s'interdisant de négocier, on oblige la Grande-Bretagne à ne rechercher qu'auprès des États-Unis l'aide indispensable, pour que sa récente dévaluation fournisse des résultats positifs.

C'est le mérite majeur des propositions récentes de Pierre Mendès France, que d'avoir formulé clairement les solutions que la France et l'Europe devraient imaginer, pour permettre à une Grande-Bretagne libérée de sa dépendance à l'égard du dollar de rejoindre un Marché commun dont les orientations, il est vrai, restent à définir. Soit dit en passant, on ferait bien, à gauche, y compris chez nos proches amis, de se saisir de ces propositions (voire à les discuter) plutôt que d'en parler comme si elles n'existaient pas, dans l'attente qu'elles soient formulées par d'autres.

Faute de quoi, nous laisserions un vide se créer, et le fossé se creuser définitivement entre la Grande-Bretagne et nous.

On nous dira alors que de Gaulle a en définitive renforcé la solidarité anglo-saxonne. Sans doute. Mais qu'aurons-nous fait de sérieux pour l'en empêcher ?

Rien, sinon de tomber une fois de plus dans le panneau des ambiguïtés particulièrement calculées du chef de l'État.

50 ans après

Réforme ou retour au capitalisme ?

Manuel Bridier

On a beaucoup parlé, depuis quelques mois, des réformes économiques en U.R.S.S. et dans les démocraties populaires. Les procédés de calcul économique, les méthodes et les structures de la planification, la gestion de la comptabilité des entreprises elles-mêmes ont subi en effet des transformations considérables.

Différentes, il est vrai, d'un pays à l'autre, les mesures adoptées n'en constituent pas moins les éléments d'une même réflexion. Elles sont fondées sur la constatation des mêmes difficultés rencontrées dans la pratique de la planification socialiste. Elles y apportent des réponses qui vont sensiblement dans le même sens, puisqu'elles ont toutes pour objet de permettre une meilleure utilisation des ressources en intéressant les entreprises au résultat de leur gestion et d'améliorer le système des prix en rétablissant, dans certaines limites, une concurrence sur le marché.

S'agit-il, comme certains l'ont dit, d'un véritable retour au capitalisme ? S'agit-il seulement au contraire, comme on le dit à Moscou, d'un aménagement purement technique, dont les conséquences économiques et sociales ne mettent en cause aucun des principes et des objectifs fondamentaux du socialisme ?

Un demi-siècle après la révolution d'Octobre, la réponse à cette question est d'une importance capitale, non seulement pour bien apprécier l'expérience soviétique elle-même, au

cours de ces 50 ans, mais encore pour apprécier les problèmes qui pourraient se poser, dans d'autres pays, sur la voie d'une économie socialiste.

Les insuffisances de la planification

Il va de soi, tout d'abord, que l'on ne saurait examiner les mesures actuelles sans un bref coup d'œil sur les méthodes de la planification soviétique.

Il s'agissait essentiellement, on le sait, d'une planification en « quantités physiques », c'est-à-dire que les organes du plan définissaient en tonnage, y compris pour les produits manufacturés, les tâches de production des branches ou des entreprises. Instaurée dès les premières années de l'expérience soviétique, dans une période de blocus et de grande pénurie, cette méthode rudimentaire a permis de tirer parti des ressources existantes, malgré l'insuffisance des renseignements statistiques et des méthodes de calcul. Tant qu'il s'agissait de réaliser un équipement lourd et de satisfaire des besoins primaires élémentaires, les inconvénients du procédé ne l'emportaient pas sur ses avantages.

Ces inconvénients sont apparus énormes dès lors que les succès rencontrés dans cette première phase ont amené un accroissement suffisant de la productivité, une satisfaction suffisante des besoins primaires pour que les besoins et la production se diversifient et pour que se pose le problème de la qualité en même temps que celui du choix. La planification en quantité physique devenait un obstacle à l'amélioration des produits. Les objectifs de l'industrie horlogère, par exemple, étaient considérés comme atteints dès lors que l'on avait fourni le tonnage de montres voulu, sans qu'on puisse tenir compte en quoi que ce soit de la qualité propre des mécanismes. Obsédées par la quantité, tâlonnées par les organismes centraux pour « exécuter le plan », les entreprises ne pouvaient pas courir le risque de voir baisser leur tonnage en s'orientant vers une amélioration de la qualité.

C'est le progrès technique tout entier qui se trouvait ainsi mis en cause. Comme dans toute planifica-

tion, les coefficients retenus pour l'établissement des tableaux d'échange interindustriels et pour la détermination des consommations intermédiaires reposent sur un niveau donné de la technologie. Toute innovation entraîne la révision de ces coefficients (1), mais les entreprises n'y ont pas intérêt si elles craignent de voir augmenter leurs tâches et si la technologie existante leur donne une marge suffisante de sécurité pour « dépasser » les objectifs quantitatifs du plan.

Pour la même raison, le système entraînait un énorme gaspillage des ressources. Tenues de réaliser des programmes en quantité physique, mais sans considération de la qualité ni du rendement, les entreprises en arrivaient à constituer des stocks de matière première et des capacités de production disproportionnées, pour se prémunir contre tout retard d'approvisionnement et pour atteindre en tout état de cause leur norme de production. Suréquipement et stockage abusif étaient devenus l'une des tares de l'économie soviétique.

Le système des prix

C'est avant la deuxième guerre mondiale que les techniciens soviétiques ont commencé à tirer la sonnette d'alarme. Le mathématicien Kantorovitch entreprit les premières études qui devaient aboutir à la publication de son livre sur « le calcul économique et l'utilisation des ressources », base de toutes les réformes actuelles.

Kantorovitch s'inspirait des travaux de l'économiste fasciste italien Wilfredo Pareto sur l'optimum économique, mais il leur donnait une destination différente. Alors qu'il s'agissait, pour Pareto, de déterminer les conditions optimales d'utilisation des ressources pour obtenir le profit maximal possible, il s'agit, pour Kantorovitch, de rendre maximale la satisfaction des besoins (2). D'abord appliquée dans le cadre d'une branche déterminée, notamment des chemins de fer, la méthode de Kantorovitch fut étendue aux problèmes de la planification dans son ensemble.

A tous les niveaux, l'introduction du calcul économique rationnel posait avec une acuité nouvelle le problème des prix. Comment calculer la meilleure utilisation possible du charbon et du pétrole si le prix de ces deux sources d'énergie est fixé de façon arbitraire par l'administration ? Comment passer de la planification en « quantités physiques » à la planification en valeur, si les modifications purement administratives des prix viennent modifier tous les coefficients ? Comment apprécier la rentabilité d'une entreprise si cette rentabilité dépend d'une taxation de ses matières premières indépendante de tout critère économique ?

La recherche d'une meilleure utilisation des ressources impliquait donc nécessairement l'établissement d'un système objectif des prix. Kantorovitch démontre qu'un tel système est possible. Si les prix des différentes ressources sont proportionnels à l'utilité marginale de ces ressources (3), les entreprises n'auront aucun intérêt à se procurer inutilement des ressources excédentaires ; elles devront renoncer au surstockage et au suréquipement.

Les ordinateurs ont leur limite

Les techniques de programmation linéaire utilisées aussi bien par les entreprises capitalistes que par les planifications soviétiques permettent de calculer en effet des prix « objectivement déterminés », qui sont essentiellement fonction des coefficients d'une matrice technologique. La détermination mathématique de tous ces prix et leur constante mise à jour serait cependant matériellement impossible, même avec les ressources des ordinateurs les plus modernes. D'où la suggestion de faire jouer les prix sur le marché, la confrontation de l'offre et de la demande permettant alors de fixer des prix tels qu'ils assureront l'orientation des ressources vers la meilleure satisfaction des besoins.

Dès lors que la propriété des moyens de production reste collective et qu'il s'agit de maximiser, non le profit, mais une fonction collective de satisfaction, il n'y a rien, dans cette révision du système des prix, qui implique en soi le retour à des critères capitalistes. Il n'y a aucune raison, bien au contraire, pour que les prix arbitraires fixés par les dirigeants politiques soient meilleurs. Il n'y a aucune justification pour le gaspillage et l'immobilisation des matières premières et de l'outillage dans le système précédent.

(1) Le rapport entre une production d'acier et les consommations intermédiaires de charbon et de fer nécessaire pour atteindre cette production variera, par exemple, si la technique des hauts fourneaux est améliorée. Les variations des coefficients techniques sont évidemment d'autant plus fréquentes et plus importantes qu'il s'agira d'industries de pointe.

(2) La théorie économique démontre, il est vrai, que les deux objectifs sont identiques en régime de concurrence parfaite. Mais il lui faut ajouter aussitôt que la concurrence parfaite n'existe pas et ne peut pas exister.

(3) La limite marginale est atteinte lorsqu'à un accroissement dans l'emploi d'une ressource X ne correspond plus — dans le cadre, bien entendu, d'une technologie donnée — un accroissement du produit Y. Si le système des prix est cohérent, cette limite coïncidera avec le point à partir duquel un accroissement de dépense pour la ressource X n'entraîne plus aucun accroissement du profit.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom

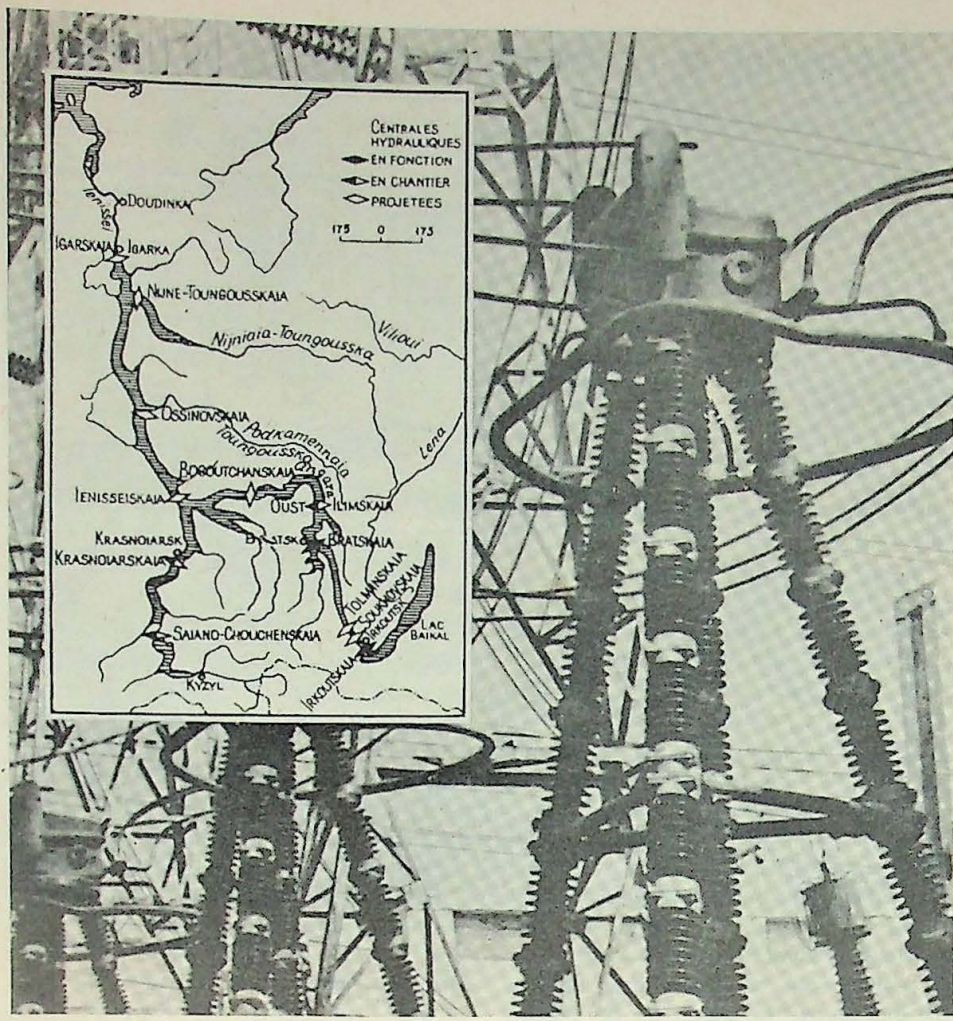
Prénom

Adresse

Profession

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège du PSU, 81, rue Mademoiselle, Paris-15^e)



La réforme des prix n'en pose pas moins des problèmes délicats, parmi lesquels celui des prix extérieurs et celui des salaires.

Les pays socialistes ne vivent pas en vase clos. Ils doivent importer certains biens d'équipement et de consommation. Ils doivent exporter pour payer leurs importations. Si le système global des prix repose sur des critères technologiques objectifs, en dehors de toute subvention et de toute manipulation administrative, ce sont finalement les prix mondiaux qui déterminent le système intérieur lui-même.

Les pays capitalistes n'hésitent pas, il est vrai, à corriger cette influence par des mesures tarifaires et des subventions. Il n'en reste pas moins que celles-ci rendent impossible une proportionnalité rigoureuse entre les prix et les utilités marginales, et que le système des prix ne peut donc pas être un instrument magique d'utilisation optimale des ressources.

Le problème des salaires

Plus grave est la difficulté relative aux salaires. Dans le système objectif des prix, nous disent Kantorovitch et ses disciples, les entreprises n'auront plus intérêt à se procurer des ressources au-delà d'une limite d'utilité marginale. Mais qu'en sera-t-il de l'application de ce principe à la force de travail elle-même ? Les salaires seront-ils fixés propor-

tionnellement à la productivité marginale du travail ? Les entreprises seront-elles amenées à licencier du personnel pour maintenir leur rentabilité, comme elles seront amenées à déstocker et à réduire leur suréquipement ?

Les réponses à cette question sont à vrai dire diverses et quelquefois ambiguës. En Yougoslavie, par exemple, on admet que le chômage et l'immigration de la main-d'œuvre sont inévitables. En U.R.S.S. et dans un grand nombre de démocraties populaires, on se refuse à cette conclusion. Les salaires, dit-on, resteront fixés par l'Etat, en fonction de critères politiques et sociaux ; ils ne seront pas considérés comme un prix quelconque et ils échapperont à la « détermination objective ».

Cette réponse est assurément rassurante (et l'on ne peut que s'inquiéter, *a contrario*, de la réponse yougoslave) mais il faut bien dire qu'elle réduit singulièrement la portée de la réforme. Si les salaires sont fixés à l'avance, les possibilités de variation objective des autres coûts, dans le cadre d'un assortiment de production fixé par le plan, sont extrêmement limitées.

Autrement dit la réforme du système des prix peut être poussée jusqu'à son extrême conséquence, mais elle remet en cause les acquis du socialisme, réintroduit le chômage et renforce les inégalités sociales. Elle peut aussi être limitée dans ses effets mais elle devient alors un sys-

tème de références et de comparaisons plus qu'un mécanisme de fixation des prix effectifs.

L'autonomie des entreprises

Dans de nombreux pays de l'Est, il semble bien que les économistes et les responsables hésitent entre plusieurs interprétations, plusieurs orientations possibles.

En même temps que l'on recherchait un procédé plus rationnel de calcul économique, on donnait aux entreprises une plus large autonomie. L'un était la conséquence de l'autre. On ne pouvait pas demander aux entreprises d'améliorer leur rendement tout en désignant impérativement leurs fournisseurs, leurs clients et l'ensemble de leurs programmes. Les entreprises se voient donc donner des responsabilités nouvelles, des possibilités nouvelles de choix et de décision. Elles se voient invitées à augmenter leur profit.

Là encore, il serait ridicule de parler aussitôt d'un retour au capitalisme. Le profit défini comme la différence entre la valeur du produit et la valeur de ses composantes est la condition de toute accumulation et de tout progrès. Ce qui caractérise le capitalisme, ce n'est pas le profit mais son appropriation, liée à l'appropriation privée des moyens de production.

Le problème de l'utilisation des profits n'en reste pas moins délicat, même dans une économie socialiste. Si les bénéfices reviennent à un fond central, qui redistribue les moyens de financement selon les besoins d'un plan général, on risque de voir les entreprises se désintéresser d'un profit qui ne leur profite pas directement. Si les entreprises disposent de leurs surplus investissables pour de l'autofinancement, on risque de voir au contraire les investissements polariser vers les secteurs les plus « rentables » et l'équilibre du plan menacé.

À l'intérieur même de l'entreprise, quelle part sera consacrée à des investissements et quelle part sera distribuée ? Que recevront les ouvriers et que recevront les directeurs, qui semblent bien être pour l'instant les principaux bénéficiaires de la réforme ? Quelle part, enfin, sera consacrée à l'augmentation de la de-

mande finale des ménages et quelle part à des équipements collectifs, bibliothèques, clubs, maisons de vacances, etc. ?

Aucune réponse définitive ne peut être aujourd'hui donnée à toutes ces questions.

Une chose est certaine, c'est qu'il ne saurait être question de revenir en arrière. Les méthodes anciennes, quantitatives et centralisatrices, ne répondent plus au niveau actuel des forces productives. Les problèmes auxquels les réformes s'efforcent de répondre sont des problèmes réels que l'on ne peut pas éluder — que d'autres ne pourront pas éluder non plus s'ils s'engagent sur la voie du socialisme dans les pays avancés.

Quant aux réformes elles-mêmes, il n'est pas moins certain qu'elles comportent des risques. Une autonomie excessive des entreprises ramènerait le gaspillage sous une autre forme. Un recours abusif aux « incitations matérielles » aggraverait les inégalités sociales. La couche des directeurs, renforcée dans son pouvoir et dans sa richesse, deviendrait une nouvelle bourgeoisie. Les travailleurs eux-mêmes, stimulés par des avantages matériels, individuels, orienteraient leur demande vers la satisfaction prioritaire des besoins privés. Ce ne sont pas seulement les bases économiques du socialisme qui seraient alors menacées, mais le contenu même de la civilisation socialiste.

Mais ces sombres perspectives sont loin d'être l'aboutissement inévitable des réformes en cours. Elles peuvent être aussi le point de départ d'un sursaut démocratique, d'une renaissance de l'autonomie syndicale, d'une participation effective des travailleurs à la gestion des entreprises et à l'élaboration du plan. Renouvellement du socialisme ou mise en place de la bourgeoisie ? La réponse finale dépendra essentiellement du rapport des forces sociales, du rôle plus ou moins actif des masses populaires. □

PETITE ANNONCE

Jeune fille grecque connaissant le français cherche travail de secrétariat ou garde d'enfants. Ecrire à *Tribune socialiste*, qui transmettra. □

Dans soixante grandes entreprises, des militants ouvriers publient chaque semaine des bulletins d'entreprise sous le titre :

VOIX OUVRIERE

Sous le même titre paraît désormais chaque mercredi un nouvel HEBDOMADAIRE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE donnant le point de vue de militants ouvriers sur l'actualité politique dans les entreprises et dans le monde.

En vente chez les marchands de journaux : 1 F. *Voix ouvrière*, 29, rue de Château-Landon, Paris (10^e).

La région parisienne sur le vif

Les mal-logés de la ville lumière

Claude Lantigny

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous publions un premier dossier sur la « région parisienne » : problèmes du logement et de la rénovation urbaine, problèmes de l'aménagement culturel (cf. pages 10 et 11). Par la suite, Tribune socialiste donnera régulièrement des informations et des analyses sur une question que nous considérons comme vitale.

Une donnée permanente et dominante de la crise du logement, c'est la pénurie de logements destinés aux familles populaires. Depuis la fin de la guerre, le nombre de logements sociaux construits en France a permis de reloger 1,6 million à 1,8 million de familles à petits ou moyens revenus. Il en aurait fallu trois fois plus. Il faut d'autre part, souligner que l'écart n'a cessé de grandir ces dernières années, dans la mesure où les logements offerts sur le marché, étaient de plus en plus chers, inaccessibles à la plupart de ces familles dont la masse ne cesse de croître.

taires a moins de 850 F par mois de ressources, les 2/3 disposent au maximum de 1 250 F de revenus. C'est donc en fonction de cette réalité qu'il faut définir une politique.

Pisani lui-même

M. Pisani, au lendemain de sa démission, portait lui-même un jugement sévère sur l'exécution du Plan : « ...aucun logement neuf ne sera accessible à 22 % des candidats au logement, parmi lesquels 34 % des candidats locataires. Le Plan ne prévoit pas de constructions neuves pour près du quart des de-

AGGLOMERATION PARISIENNE : partie dense - utilisation du sol

Espaces bâtis	Résidences et commerces	218 km ²	29 %
	Services publics	56 km ²	8 %
	Voirie	161 km ²	21 %
	Industrie	66 km ²	9 %
Total		501 km ²	67 %
Espaces non bâtis	Espaces verts	121 km ²	16 %
	Terrains agricoles et emprises diverses (fleuves, carrières)	128 km ²	17 %
	Total	249 km ²	33 %
Total général		750 km ²	100 %

En résolvant le problème du logement pour une minorité de familles disposant de ressources suffisantes, les pouvoirs publics ont peut-être pensé que les appartements anciens, abandonnés par ces familles seraient occupés par d'autres ménages, qui, à leur tour, laisseraient leur logement à d'autres. Cette formule contestable même dans ses principes s'est révélée de plus en plus fautive. Il suffit de voir l'augmentation du nombre des inscrits au fichier des mal-logés.

Ce qui est évident, c'est que dans la région parisienne, plusieurs centaines de milliers de familles attendent de l'intervention publique un logement que les promoteurs privés ne peuvent leur fournir, le loyer qu'elles peuvent payer n'étant pas de ceux qui procurent aux détenteurs privés de capitaux des raisons profitables d'investir. L'analyse du fichier des mal-logés est, à cet égard significatif : 1/3 des inscrits priori-

mandeurs de logement... A vouloir de force qu'une production trop coûteuse convienne aux demandeurs, on a conduit la France à donner seule au monde, l'exemple de la réduction de la dimension de certaines catégories de logements... »

Dans ces conditions, il est évident que ce ne sont pas 2 000 logements H.L.M. supplémentaires prévus au budget de 1968 pour toute la France qui peuvent nous satisfaire, car à cette cadence il faudra attendre une génération pour atteindre le niveau souhaitable de construction sociale. Ce qui est non moins grave, c'est qu'au lieu d'augmenter le volume des crédits, ou au moins de revenir au système de financement antérieur (prêt à 1 % pour 45 ans pour les locations) on envisage de construire des logements H.L.M. plus somptueux, moins bien équipés dont le prix de revient serait moins élevé. Diminuer la qualité du logement

REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE DE LA FRANCE

	Dans les régions autres que celles de Paris		En région de Paris	
	En millions d'habitants	Pourcentages par rapport à la population urbaine de la France	En millions d'habitants	Pourcentages par rapport à la population urbaine de la France
1946	15,4	70 %	6,6	30 %
1962	21,1	71 %	8,4	29 %
1985	32,4	74 %	11,6	26 %
Vers 2000	44	76 %	14	24 %

pour en augmenter le nombre n'est pas non plus une solution.

Voici donc les éléments d'une situation et d'une politique au plan national. Qu'en est-il pour la région parisienne et notamment pour Paris-ville ?

Il faut tout d'abord constater que les objectifs fixés dans le cadre du programme quadriennal du district (1962-1965) n'ont pas été atteints : sur les 380 000 logements prévus, toutes catégories confondues, il n'en a été réalisé que 317 000. En particulier pour l'année 1965, ce programme prévoyait 105 000 logements, il n'en a été construit que 90 000. Globalement, la part de la région dans la France entière a été inférieure à celle prévue par le Plan (22 % à 25 % au lieu de 27,2 %) alors que la densité de l'occupation y est particulièrement élevée (1,06 personne par pièce au lieu de 0,93 en province).

Des solutions

Mais il est encore plus grave à faire remarquer. La proportion des logements non aidés (ou si l'on préfère des logements chers) mis en chantier atteint près de 20 % au lieu de 13,2 % de janvier 1962 à 1966, alors que la part des logements aidés baisse légèrement. Le projet d'avis donné par la commission du Logement du Comité consultatif économique et social de la région parisienne (C.C.E.S.), dans le cadre du rapport sur la régionalisation du programme de logement, est formel à ce sujet : « on peut ainsi s'étonner que le rapport ne laisse entrevoir aucune solution, ni même aucun développement à ce problème pourtant capital : la convergence des méthodes de financement et du caractère de la demande ». Et en conclusion, il est noté « Les objectifs proposés, indépendamment de leur faiblesse numérique sont mal adaptés aux besoins réels. »

Peut-on trouver des solutions à cette insuffisance de constructions sociales qui conduit à une ségrégation et maintient un important contingent de familles dans des conditions de logements inacceptables ? Claude Bourdet, conseiller de Paris, en se fondant sur un relevé de la « Conjoncture immobilière » qui estimait à 2 000 le nombre de logements neufs qui restent inoccupés à

Paris et à 17 000 le nombre équivalent pour l'ensemble de la région parisienne, a fait récemment les propositions suivantes :

1° De reloger immédiatement 10 000 Parisiens en utilisant les logements vides : le tarif de locations aux promoteurs devrait tenir compte du prix de revient des logements bâtis et de leur amortissement normal, sans rémunération spéculative, soit 8 à 9 F le mètre carré au lieu des 9 à 14 F qu'ils demandent en vain actuellement. Une allocation-logement complémentaire serait versée par la ville de Paris pour permettre aux familles ainsi relogées de supporter un loyer en rapport avec leurs possibilités. En supposant qu'on fasse payer à ces 2 000 familles ainsi logées un loyer analogue à celui des locataires H.L.M., la charge représentée par l'allocation complémentaire serait de 4 à 6 millions par an.

2° D'étendre peu à peu ce système à l'ensemble de la région parisienne en proposant aux conseillers généraux des nouveaux départements l'extension de ce mécanisme au bénéfice notamment des Parisiens mal logés, la ville reversant alors l'allocation complémentaire pour toutes les familles de Parisiens ainsi relogées. Si la moitié des logements vides en banlieue étaient ainsi affectés à des Parisiens, ce serait près de 50 000 Parisiens qui seraient relogés pour une charge de l'ordre de 30 millions par an.

Intervenant à la suite des débats, il est significatif que M. Doublet, préfet de Paris, n'ait pas répondu à Claude Bourdet. □

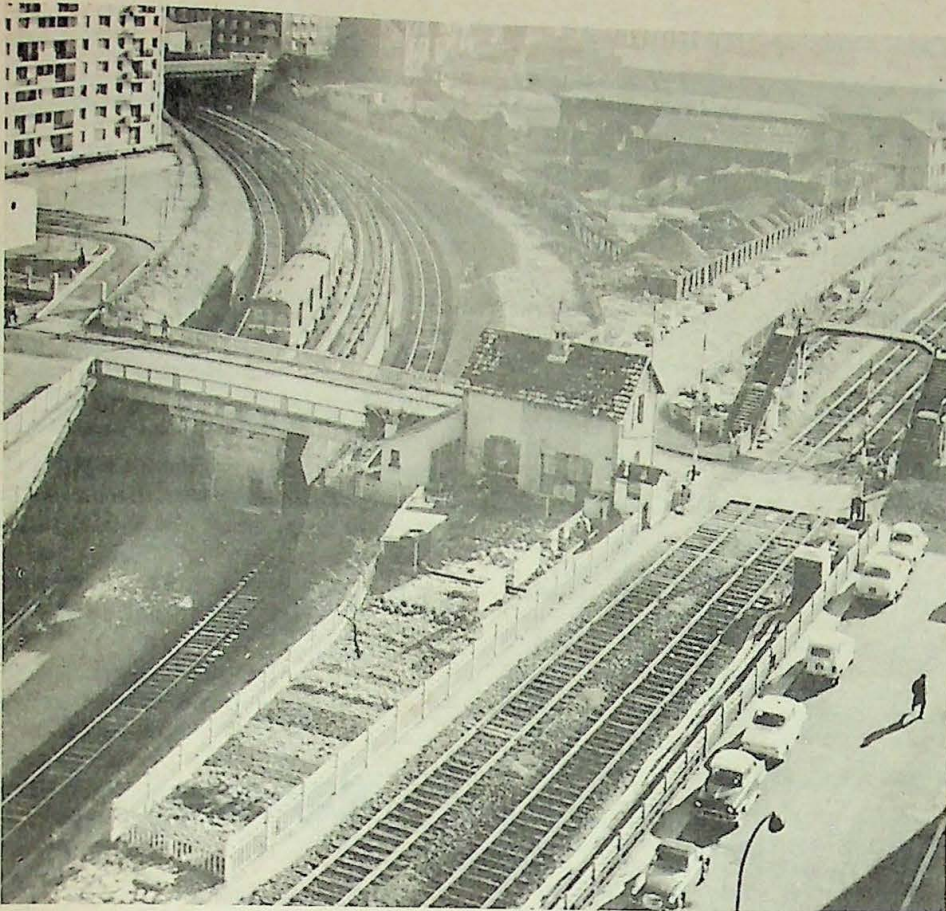
VACANCES

DE NOEL

AU SOLEIL

HOTEL DE LONDRES

06-MENTON



Utilisation rationnelle de l'espace.

Collombert

Rénovation de Paris

Le gâteau

Jean Lorrain

La rénovation de Paris, qu'est-ce que c'est ? Entre 1955 et 1960 (1) quinze opérations (40 ha) ont été lancées, deux directement sous la régie de la ville, deux par la Société centrale immobilière de la Caisse de dépôts (S.C.I.C.) qui était liée par convention avec la ville, les autres par l'office d'H.L.M. de Paris. En 1960, 36 ha avaient été acquis. De 1960 à 1965, onze nouvelles opérations ont fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique (212 ha). Divers organismes en ont reçu la responsabilité conformément à la législation de 1958 (37,5 ha acquis). En dix ans, 7.400 logements étaient ainsi mis en location ou vendus, 7.443 étaient en chantier et huit opérations étaient terminées. Durant l'année 1966, deux opérations ont été engagées dans l'îlot 7 (5 ha). De plus, deux opérations « d'aménagement concerté » ont été approuvées par la majorité du conseil de Paris : le secteur Italie et des Hauts de Belleville. L'aménagement concerté est un système nouveau dans lequel la ville passe accord avec différents propriétaires qui sont amenés à réaliser eux-mêmes la rénovation en se groupant par exemple (il faut posséder au moins 5.000 m² à Italie pour avoir l'autorisation de bâtir). Les privés, en contrepartie du permis de construire, doivent payer, sous forme de redevance ou d'équipement, leur « tribut » à la ville. La gauche de

l'assemblée parisienne avait vivement critiqué ce système, estimant notamment que cela risquait de marquer la condamnation des petits propriétaires au profit des banques par exemple, et que la « dîme » demandée aux propriétaires par la ville ne constituait pas un avantage suffisant pour la collectivité.

En tout état de cause, et bien que d'autres opérations d'urbanisme soient lancées dans Paris (Maine-Montparnasse, les Halles, etc.), les travaux de rénovation de la capitale ne se sont pas toujours déroulés de façon satisfaisante :

1° Dans de nombreux cas, les réalisations sont trop lentes et tel projet lancé entre 1955 et 1960 n'a pas encore vu le jour ; tel autre se fait peu à peu mais par morceau et pas toujours conformément au plan initial ;

2° Les logements sociaux sont trop peu nombreux et ce n'est que depuis quelques mois que l'administration paraît s'en préoccuper. Ceci grâce, du reste, à l'effort du conseil de Paris qui, pour une fois, s'est trouvé pratiquement unanime et a demandé, par exemple, pour les îlots Saint-Blaise (20^e) ou Lahire (13^e), que les logements sociaux soient plus nombreux et que le relogement soit étroitement contrôlé par la ville ;

3° Car c'est la troisième ombre au tableau : le relogement sur place des personnes évincées n'est pas toujours

possible en raison notamment du taux plus élevé des loyers pratiqués ;

4° La rénovation aboutit souvent à la destruction systématique de quartiers qui ont conservé un charme auquel les habitants sont sensibles et qui pourrait être maintenu pourvu qu'on veuille faire un effort.

Encore faut-il que ces opérations ne soient pas réalisées à n'importe quel prix. Elles ne doivent pas aboutir à une remise en cause de la ville en son ensemble. Paris est une communauté vivante dont l'attrait réside dans les multiples différences que l'on y voit, et dans lesquelles chacun peut se retrouver. Avant que des réformes de structures plus profondes puissent être entreprises, un certain nombre d'aménagements pourraient être apportés.

I. — Le relogement sur place des expulsés et des expropriés doit être un impératif absolu même si cela suppose que la collectivité doive prendre en charge les différences de loyers qu'une opération de rénovation suppose. Déjà, l'assemblée municipale a insisté sur ce point mais il reste que l'efficacité de tels principes se mesurera à leurs applications et l'assemblée municipale devra être particulièrement vigilante en ce domaine.

II. — Il est nécessaire — doit-on le redire ? — de multiplier les logements sociaux. Mais deux catégories de mal-logés doivent bénéficier d'un intérêt tout particulier :

— d'une part, ceux qui ne peuvent accéder à une H.L.M. en raison de l'insuffisance de leurs revenus ;

— d'autre part, toutes les catégories sociales trop « riches » pour pouvoir bénéficier d'une H.L.M. mais trop « pauvres » pour payer les loyers prohibitifs qui se pratiquent couramment.

III. — Il faut laisser une place dans les opérations de restauration aux foyers les plus modestes, notamment aux vieillards. L'idée d'un « confort progressif » a été plusieurs fois évoquée. Il s'agirait, dans un immeuble en restauration, d'aménager et de réparer assez sommairement certains appartements (installation de l'eau courante et de sanitaires, peinture des murs, réfection des installations). Ils pourraient être gérés par l'office d'H.L.M. à des prix modestes.

Des architectes ont préconisé cette solution, des membres de l'administration l'ont acceptée et pourtant ce projet n'a jamais vu le jour.

IV. — L'esthétique des bâtiments devrait être une préoccupation constante, quelle que soit la catégorie des logements construits. De même qu'il faut harmoniser les constructions modernes avec les immeubles anciens, il faut, dans chaque cas, accorder au problème esthétique autant d'importance, qu'il s'agisse de logement social ou de grand standing. En ce domaine, une révision de plafond doit être entreprise, notamment pour l'office d'H.L.M. de la ville de Paris. La qualité ne doit pas être fonction du prix de location mais du besoin auquel chaque logement doit répondre. Une belle architecture ne saurait être le privilège des seules classes possédantes. Si le logement, après le travail, devient un droit imprescriptible des travailleurs, le goût et la beauté ne doit pas être un avantage « réservé ».

V. — Sans doute, un effort a déjà été fait pour équilibrer différentes classes sociales dans les nouveaux ensembles. Encore faut-il que cette préoccupation soit, elle aussi, constante. Toute ségrégation dans un sens comme dans l'autre, au profit des plus favorisés comme des plus défavorisés, est nuisible à l'équilibre de la cité.

Tous les « secrets des dieux »

D'autres propositions pourraient être faites dans le même sens. Il s'agit d'améliorations bien modestes face aux énormes besoins de notre ville. Avant que le relogement devienne un service national où la collectivité aura ses représentants et pourra faire valoir ses droits, avant que le système socialiste triomphe, il est facile de prendre certaines mesures. Sans doute seront-elles des palliatifs mais l'expérience prouve qu'elles supposent déjà la victoire sur les tout-puissants lobbies de la construction, où les représentants du gouvernement et les membres de l'U.N.R. ne sont malheureusement pas toujours des étrangers. Il appartient à la population, chaque fois qu'elle le peut, de dénoncer auprès de ses représentants les abus qu'elle aura pu constater. Car c'est souvent l'information qui fait défaut aux élus de la gauche : parce qu'ils demeurent à l'écart de ce gâteau que l'on partage, il est normal qu'ils ne puissent connaître tous les « secrets des dieux ». □

(1) Ces chiffres sont extraits de *Où va Paris* (« Les grandes enquêtes », p. 230).

Bibliographie sommaire :

- *Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris* - « La Documentation française illustrée », 31, quai Voltaire, Paris (7^e).
- *Atlas de Paris et de la région parisienne* - « Editions Berger-Levrault, 5, rue Auguste-Comte, Paris (6^e). Composé d'un volume de 85 planches groupant au total 400 cartes et d'un ouvrage de 850 pages contenant les commentaires et compléments statistiques.
- *Etude démographique sur la ville de*

- Paris et perspectives 1966-1970 - Croissance économique spontanée de la ville de Paris (perspectives 1966-1970)* - (Études effectuées dans le cadre de l'A.U.-R.E.G., 191, rue Saint-Jacques, Paris-5^e). Ces documents sont en vente à l'I.N.S.E.E.
- *L'attraction de Paris sur sa banlieue. Paris - essai de sociologie - 1952-1964*. de Chombart de Lauwe - Editions ouvrières.
- *Les grandes enquêtes : « Où va Paris »* - 242 pages, 20 F.

Michel Rocard à Biarritz

La jeune Chambre économique de Bayonne-Pays basque, créée en 1966, a choisi comme thème de son premier congrès, dont elle a voulu faire un congrès interrégional : « Les concentrations et l'économie régionale ». Ses responsables avaient invité Michel Rocard pour traiter ce sujet à Biarritz, dans la ligne du rapport « Décoloniser la province ».

Devant un auditoire de plus de 120 personnes, le secrétaire national du P.S.U. a souligné tout d'abord que la démocratie n'est pas un moyen de supprimer les conflits mais la procédure destinée à leur donner des solutions spécifiques; entre des militants socialistes et des représentants patronaux subsistera longtemps le grand conflit ou le partage des profits tirés de la production. Mais l'existence de ces conflits permanents n'empêche ni d'étudier les

problèmes, ni de les discuter ensemble, ni surtout de constater que dans certains cas, tel le plein emploi, le développement régional, des solutions conformes à l'intérêt collectif peuvent être recherchées dans le dialogue.

Michel Rocard a ensuite fait le procès des insuffisances de la politique de décentralisation actuelle et a conclu que pour y remédier une profonde décentralisation des décisions administratives, financières, politiques était nécessaire mais qu'elle était difficile à faire. Une réflexion particulière sur les conditions de ces orientations au Pays basque était ensuite poursuivie avec la participation des assistants.

Cette conférence a donné aux interlocuteurs l'image d'une gauche ayant une politique précise et qui entend l'appliquer avec fermeté.

En bref

COTES-DU-NORD

La fédération des Côtes-du-Nord poursuit son implantation, commune par commune. Le samedi 18 novembre, c'était au tour de Lantic, petit village à 6 km de Binic, de recevoir la visite de quelques camarades de la Fédération et notamment d'Yves Dollo, secrétaire fédéral. Brève présentation du programme du P.S.U. et exposé sur la position de notre parti au sein de la coalition de gauche. Constitution de la section avec sept adhésions immédiates.

CHARENTE-MARITIME

La commission exécutive fédérale s'est réunie le dimanche 19 novembre à Pisany sous la présidence de Michel Boucher, secrétaire fédéral, nouveau conseiller général P.S.U.

Dans le cadre de la campagne d'implantation, la C.E. espère atteindre d'ici à la fin de l'année l'objectif fixé. Des réunions d'information à Jonzac, Royan et Rochefort ont été décidées.

La section de La Rochelle a enregistré sept adhésions nouvelles depuis octobre.

Le principe d'un week-end d'information et de formation a été retenu.

Le bulletin départemental mensuel *Informations P.S.U.* continue à être diffusé à 1.500 exemplaires.

MIDI-PYRENEES

Les responsables des fédérations P.S.U. de Midi-Pyrénées se sont réunis à Toulouse le 26 novembre pour étudier la campagne d'information et d'implantation du parti dans la région.

Après avoir examiné les situations départementales, des décisions concernant : l'action régionale dans son ensemble; l'animation des campagnes et réunions du parti; la formation des militants; la presse, ont été prises.

La nomination d'une commission régionale permanente a été proposée : chargée d'un certain nombre de tâches précises, elle devra animer et coordonner des réalisations pratiques à la demande des sections et fédérations.

FEDERATION DE PARIS

A l'initiative de la 15^e section de Paris du P.S.U., une réunion-débat sur le thème « Les luttes révolutionnaires en Asie, en Afrique et en Amérique », avec la participation de trois journalistes : Jacques Decornoy, Albert-Paul Lentin et Marcel Niedergang. Cette réunion a connu un grand succès (plus de 350 personnes) sur lequel nous reviendrons la semaine prochaine.

CALVADOS

Le congrès fédéral réuni le 25 novembre en présence de Marc Heurgon a d'abord mis au point un plan de travail et d'implantation pour les mois à venir. La section de Lisieux, qui se développe fortement depuis les dernières élections législatives, continuera à axer ses efforts sur la mise au point d'une documentation permettant d'intervenir sur les différents problèmes qui se posent à la circonscription et sur l'animation d'un Groupe de réflexion socialiste qui a déjà tenu plusieurs réunions et recevra Jacques Malterre en janvier. La section de Caen poursuivra le travail en profondeur entrepris dans le quartier du Calvaire-Saint-Pierre et cherchera à développer la même expérience dans le quartier de la Grâce-de-Dieu. Une section autonome sera prochainement constituée à Hérouville. Les sections de Colombelles et de Trouville verront à reprendre une activité plus grande. Des mesures seront prises afin de permettre au P.S.U. d'intervenir dans le secteur de Falaise où les récentes élections municipales ont révélé des possibilités d'action. La section E.S.U. de Caen, enfin, en plus des responsabilités syndicales qu'elle assume, développera son action sur le plan de la formation interne et organisera en janvier un meeting sur les problèmes de la lutte anti-impérialiste.

Trop pris par ses fonctions au bureau national, Michel Fontès a renoncé aux fonctions de secrétaire fédéral qu'il occupait depuis trois ans. Il sera pour le moment remplacé par Bernard Liou, assisté d'Albert Le Manach.

DEUX-SEVRES

La Fédération s'est réunie le 16 novembre en assemblée plénière et a procédé à l'élection d'un nouveau bureau fédéral. Jacques Gaudin a été élu secrétaire fédéral; il sera assisté d'Yvon Vallet et de Jean-Pierre Guyard. Depuis un an, les efforts tentés pour faire connaître le P.S.U. dans le département ont porté leurs fruits; il est maintenant possible de mettre au point un plan d'implantation en profondeur qui sera étudié lors d'une prochaine réunion avec un membre du bureau national.

Calendrier

Samedi 2 et dimanche 3 décembre - GRENOBLE. — Congrès de la fédération de l'Isère en présence de Michel Rocard et de Robert Chapuis.

Dimanche 3 décembre - LYON (9 h à 18 h, mairie de Tassin). — Stage de la fédération du Rhône sur les problèmes internationaux avec la participation de Marc Heurgon.

Lundi 4 décembre - GRENOBLE (Salle des Sociétés, Bourse du Travail, 20 h 45).

— « Une politique étrangère pour la gauche », meeting avec la participation de Michel Rocard, secrétaire national.

— **PARIS - XVIII^e arrondissement** (Maison Verte, 127, rue Marcadet, 21 h). — A l'occasion de la fondation du comité Vietnam du XVIII^e, meeting avec la participation de Jean-Pierre Vigier et la projection du film « Dans les maquis du Sud-Vietnam ».

Mercredi 6 décembre - PARIS - VI^e arrondissement (salle de l'Encouragement, 44, rue de Rennes, 20 h 45). — Réunion d'information avec Marc Heurgon sur les suites de la Conférence de Bologne et Serge Mallet sur le coup d'Etat de Grèce.

Jeu 7 décembre - STRASBOURG. — A l'initiative de la section E.S.U., meeting sur la lutte anti-impérialiste avec Marc Heurgon et Abraham Behar.

— **PARIS - XVII^e section.** — Réunion ouverte aux sympathisants avec Christian Guerche : « L'information dans la société de consommation ».

Nécrologie

Nous apprenons avec une très grande tristesse le décès, survenu à Abidjan, du docteur Jacques Boucher.

Jacques Boucher était le frère cadet de notre camarade Michel Boucher, secrétaire fédéral de la Charente-Maritime; il était membre de la section de Saintes du P.S.U.

A notre ami Boucher et à toute sa famille, nous présentons nos bien sincères condoléances.

La fédération des Côtes-du-Nord vient de perdre deux excellents camarades, Christian Allan, conseiller municipal de Saint-Brieuc, et René Bagourd, vice-président de la Chambre des métiers de Saint-Brieuc.

Communiqué

A l'occasion de son meeting, la 15^e section a fait tirer ses propres portraits grand format de « Che » Guevara (40x54, papier glacé). Pratiques pour décorer les salles de réunion ou pour illustrer des panneaux dans des manifestations, ces portraits sont en vente à 3,50 F pièce (30 F les dix). Adressez vos commandes à Francis Jan, 15^e section, 81, rue Mademoiselle, en joignant la somme correspondante en chèque postal ou bancaire.

Formation

La fédération de Paris organise, à l'intention des camarades de la région parisienne, des soirées de formation sur les forces politiques en France au XX^e siècle.

Pour tous renseignements, envoyer très rapidement le bulletin ci-dessous et une enveloppe timbrée à la commission fédérale de formation, fédération de Paris, 81, rue Mademoiselle, Paris (15^e) ou téléphoner à SUF. 06-71.

Nom : Prénom :

Adresse :

désire être informé des activités de la commission fédérale de formation.

SEPTIEME CONFERENCE NATIONALE DES E.S.U.

14-15-16-17 DECEMBRE 1967

Les travaux porteront sur :

- la lutte anti-impérialiste ;
- l'évolution de l'Université et le type d'actions à y promouvoir ;
- les problèmes d'organisation des E.S.U.

La séance inaugurale commencera le 14 à 18 h, par la validation des mandats et la répartition en commissions.

A l'issue des débats, le Secrétariat national étudiant sera renouvelé.

U.N.E.F.

Bilan d'une rentrée

Georges Gemmes

La mobilisation des étudiants que l'U.N.E.F. est parvenue à réaliser à l'occasion de cette rentrée a permis à son assemblée générale, qui vient de se réunir les 25 et 26 novembre, d'être la première depuis

Tirant les conclusions de l'action intersyndicale menée par les étudiants et les enseignants contre les diverses mesures de sélection technocratique à l'entrée de l'enseignement supérieur, le bureau national devait montrer comment, à partir de la mobilisation ainsi obtenue, la lutte doit se poursuivre dans le sens d'une remise en cause plus fondamentale de l'Université de Fouchet et de Peyrefitte. Sur le plan universitaire, les mots d'ordre et les exigences de formation effective de maîtres qualifiés, d'intégration des Instituts universitaires de technologie (I.U.T.) dans l'enseignement supérieur, de remise en cause de la pédagogie et du contenu de l'enseignement, de développement et de contrôle de la recherche scientifique à l'intérieur de l'Université seront mis en avant dans les mois à venir. C'est sur ces thèmes, sur celui du refus des ordonnances gouvernementales ainsi que sur celui de l'exigence d'une formation professionnelle de tous les étudiants et d'une allocation d'études attribuée à tous les étudiants sur critères universitaires que l'U.N.E.F. a décidé de lancer un ordre de grève les 12 et 13 décembre. Cette grève prendra place dans une semaine d'action revendicative et s'articulera avec la journée d'action intersyndicale proposée par la C.F.D.T. et la C.G.T. pour la journée du 13 décembre.

Le vote sur l'orientation consacrait l'adoption de ces propositions et faisait apparaître un net renforcement des positions de la majorité qui s'était dégagée au sein du dernier

congrès de l'U.N.E.F. ainsi qu'un net recul de la tendance de Lille, Saint-Etienne, etc., influencée par les thèses de l'Union des étudiants communistes qui, de onze associations générales d'étudiants qu'elle avait regroupées au congrès de Lyon, n'en compte plus que cinq.

Cette assemblée générale devait s'achever sur l'élection d'un nouveau bureau national qui marque un renforcement par rapport au précédent.

L'A.G. de l'U.N.E.F. a pris à l'unanimité la décision de suspendre les associations générales « majos » (corporatistes liés politiquement à la droite) dont les dirigeants ont participé à un colloque en commun avec les représentants de la F.N.E.F. (« syndicat » gouvernemental qui s'est fixé pour objectif la destruction de l'U.N.E.F.).

Composition du nouveau Bureau national :

Président : Michel PERRAUD.
Secrétaire général : Jean-Daniel BENARD.
Secrétaire général coordination : Jean-Louis CARDI.
Trésorier : Pierre MONTACIE.
Vice-président universitaire : Henri ROUILLEAULT.
Vice-présidents universitaires adjoints : Jacques SAUVAGEOT, Florence DUCHENE.
Vice-président social : Jean-Pierre MASSON.
Vice-président social adjoint : Pierre ROUZE.
Vice-président Jeunesse : Denis MICHEL.
Vice-président gestion : Georges LAFFARGUETTE.

plusieurs années (exactement depuis 1963) qui ait pu être consacrée à l'analyse d'une campagne revendicative effectivement menée et aux prolongements à donner à cette campagne.

DECES DE MADAME PIERRE MENDES FRANCE

Mme Pierre Mendès France est morte lundi à l'hôpital Foch. Depuis des mois, l'inquiétude de tous ses amis ne cessait de croître; on connaissait le mal incurable et pourtant, à chaque amélioration passagère, on voulait se reprendre à espérer.

Nombreux sont parmi nous ceux qui se souviennent de la présence toujours discrète, aux côtés du président, de celle qui voulut pendant de longues années prendre sa part des combats qu'il livrait.

Mais Lily Mendès France avait elle-même pris sa part de l'engagement politique. Dès 1959, elle avait rejoint le P.S.A.; chaque année, elle renouvelait son adhésion et tenait ainsi, malgré l'éloignement auquel la maladie la contraignait, à rester associée à l'effort du P.S.U.

Au président Pierre Mendès France, à ses fils, *Tribune socialiste* veut dire que tous les militants du P.S.U. s'associent à leur profonde douleur; ils leur renouvellent l'expression de leurs amicales pensées en cette triste circonstance.

• Les obsèques de Mme Pierre Mendès France se dérouleront le jeudi 30 novembre, à 10 h 45, à l'ancien cimetière de Neuilly, 1, rue Victor-Noir, à Neuilly-sur-Seine.

Sports

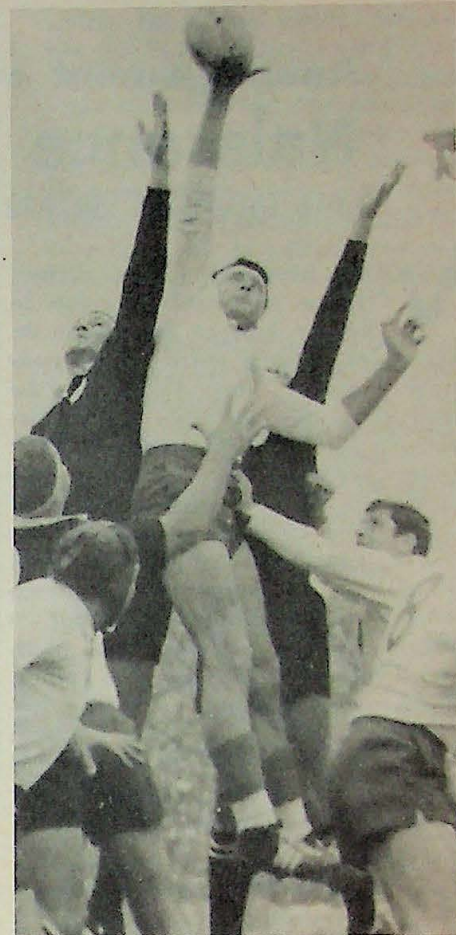
L'académie du rugby

Alain Echegut

« Nulle calamité céleste ne peut empêcher en rugby, la juste décision de s'accomplir. Car il y a toujours seize joueurs en mêlée, qui s'y trouvent isolés de tous les éléments extérieurs, et une balle toujours ovale quoi qu'il advienne. » (1)

Il faut avoir vu les rues d'Agen, de Mont-de-Marsan ou de Bayonne, désertées un samedi après-midi à l'heure d'une retransmission de rugby, il faut avoir entendu les chants de la vieille terre galloise, un samedi de pluie et de vent à l'Arms Park de Cardiff, ou encore « Old soldiers never die » (les vieux guerriers ne meurent jamais) à Lansdowne Road de Dublin, pour sentir le feu sacré nouer la gorge, le cœur battre plus vite, vers quatorze heures en gare Saint-Lazare, parmi les coups de trompette, la fumée des cigares, l'accent méridional. La première mêlée sera provoquée aux portes des compartiments du train; mais nos vertèbres ne craqueront pas, sous la poussée du pilier adverse, simple friction de solidarité, face aux puissants joueurs du bout du monde, les merveilleux All Blacks.

Il en fallait du courage à nos Dauga, Spanghero, et autres Villepreux pour arrêter la marée noire. Privés de balles en touche et en mêlée, pendant quatre-vingt-dix minutes, de droite à gauche, en long, en large, il a fallu faire face aux charges d'un Colin Meads, aux départs de Going, de Lochores, Kirkpatrick,



21-15 pour les All Blacks.

A.D.N.P.

Williams, à la rage d'un McCormick fonçant tête baissée, le coude en avant. Rugby moderne, fondé sur une condition physique irréprochable, rugby simple, mais dont tous les mouvements ont été répétés inlassablement (il faut lire ce qu'a écrit Andrew Mulligan [2] qui assista à l'entraînement des Néo-Zélandais), pour arriver à cette perfection mécanique.

« Plaquez-les », c'était l'appel lancé par la presse de Fleet Street avant le test-match de Twickenham.

— « Plaquez-les », s'égosillait mon voisin. Mais derrière le porteur du ballon, un, deux, trois autres joueurs sont là pour relancer le mouvement dans un autre sens.

Merveilleux rugby, cet essai français à l'ultime minute récompensant le courage et l'abnégation avec lesquels le Pack ne céda pas un pouce de terrain.

« Now is the hour » (maintenant c'est l'heure, dit le vieux chant d'adieu maori), maintenant c'est peut-être l'heure de revenir aux sources de ce rugby prêché par Lucien Mias. □

(1) B.-H. Travers, chroniqueur australien.

(2) *Ouvert l'après-midi*, par Andrew Mulligan (p. 172).

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE. 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

J'ai même rencontré des tziganes heureux
(Youg.), V.O.

Aménagement culturel

Naissance d'un orchestre

Une interview de Marcel Landowski

Vilar pressenti pour diriger l'Opéra et peut-être créer le Théâtre lyrique populaire de ses rêves. Münch enfin parmi nous après quinze ans l'absence. Le ministère des Affaires culturelles amorce une politique musicale qu'il nous appartiendra de juger plus tard. Un premier instrument vient d'être créé avec une surprenante rapidité. Cet Orchestre de Paris, dont le sérieux, la jeunesse et de dynamisme ont immédiatement séduit est un ensemble exceptionnel qui se situe d'emblée auprès des plus grands. Nous avons demandé à un des responsables de sa création, Marcel Landowski, chef du service de la Musique aux Affaires culturelles, de bien vouloir nous le présenter.

Une formation exemplaire

Avec l'Orchestre de Paris, nous n'avons pas créé un ensemble supplémentaire, bien que notre implantation orchestrale soit bien inférieure à celle des pays qui nous entourent, mais un nouvel orchestre à partir de conceptions radicalement originales en France

Après avoir sélectionné les musiciens grâce à un concours d'un très haut niveau, trois principes d'organisation nous ont guidés pour faire de cet ensemble une formation exemplaire : autorité absolue du directeur de l'orchestre (Charles Münch) ; contrôle régulier garantissant le maintien constant de la valeur des instrumentistes ; exclusivité d'appartenance à l'orchestre pour éviter l'éparpillement des efforts et de l'attention des musiciens.

En outre, nous avons voulu lier l'augmentation des concerts (chaque programme étant donné cinq fois) à celle des répétitions en attachant une importance particulière à l'amélioration du travail de détail, pupitre par pupitre. Nos musiciens répéteront plus et mieux qu'avant. Tout ceci a pour but de faire de l'Orchestre de Paris un ensemble de haute qualité qui devra servir de modèle, espérons-le, aux formations similaires que nous envisageons de créer en province. Dès maintenant, l'Orchestre de Paris jouera un rôle important dans la décentralisation musicale de la région parisienne. Son calendrier prévoit déjà des concerts au T.E.P., en banlieue et dans les villes proches tandis qu'il réservera régulièrement, en plus de ses concerts aux Parisiens, l'un d'entre eux aux étudiants. Parallèlement, nous avons créé un comité de coordination et de diffusion de la vie symphonique dans la région parisienne. Il a obtenu des trois grandes associations symphoniques de Paris un effort accru de décentralisation dont

bénéficient déjà une quinzaine de municipalités de la périphérie.

Il est inexact de parler en France de crise de la musique. C'est d'une crise d'organisation qu'il s'agit et d'une mauvaise adaptation aux besoins nouveaux créés par le développement des moyens de reproduction sonore.

C'est donc à constituer des ensembles de valeur internationale, ayant pour mission d'apporter la musique à un public élargi et nouveau, que nous nous attachons. Après l'Orchestre de Paris, notre objectif est d'implanter un certain nombre de foyers musicaux de première qualité. La création de deux orchestres est prévue pour 1968 (Rhônes-Alpes et Val de Loire) ainsi que l'affection à temps complet de musiciens aux maisons de la culture. Ces orchestres régionaux pourront éclater en formations réduites pour assurer la présence musicale dans tous les milieux (scolaire, ouvrier, paysan). Ainsi, des ensembles itinérants légers, véritables commandos de choc de la musique, feront rayonner cet art dans les endroits les plus divers.

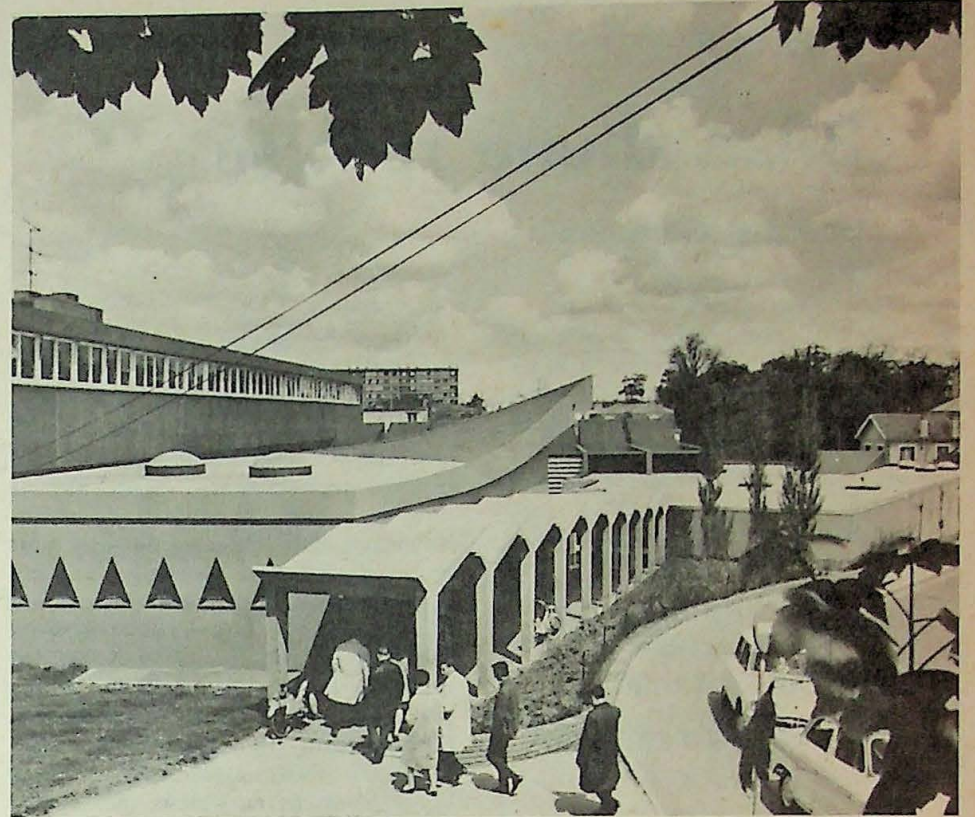
Des salles et des animateurs

Cet effort n'aurait cependant que des résultats superficiels, si une action complémentaire n'était entreprise dans le domaine de l'équipement et de l'éducation. Les salles pourvues d'une bonne acoustique sont rares. Mais la création et la généralisation d'orchestres de qualité montreront combien est indispensable l'existence de salles neuves. Ce sera un des efforts que nous prévoyons d'inscrire au VI^e Plan.

D'autre part, le goût pour la musique ne se développera d'une manière durable que si l'école joue son rôle dans ce domaine : c'est à l'école qu'un peuple devient ou ne devient pas musicien. Nous envisageons donc l'introduction de méthodes actives d'initiation musicale fondées sur l'idée que le contact avec le son doit précéder l'étude du solfège. Au niveau des conservatoires régionaux, nous avons aménagé, avec la collaboration du ministère de l'Éducation nationale, des horaires permettant de concilier études générales et études musicales. Enfin, nous avons entrepris, dans le cadre de l'action culturelle, la formation d'animateurs musicaux.

Ainsi, nous espérons, par des manifestations artistiques de qualité, liées à une véritable décentralisation et basées sur une politique d'animation musicale, éveiller un très large public à la musique, pour l'épanouissement de la sensibilité, donc de la culture humaine. □

(Propos recueillis par Bernard SIZAIRE.)



La maison des jeunes de Colombes.

Collombert

10.000 spectateurs à Sartrouville

Jean Helms

Dans une cité-dortoir de 30.000 habitants, située à 16 km de Paris, le théâtre de Sartrouville a réussi une expérience sans précédent : un théâtre s'implantant résolument en dehors de la proche banlieue. Bilan d'un an d'activité : 10.000 spectateurs à trente-cinq représentations de quatre spectacles et manifestations diverses.

S'agit-il d'un nouveau public ?

« Avec l'animation qu'on fait, nous tendons à ce résultat, nous a expliqué Chéreau. Le public vient d'abord de la région. Il y a beaucoup de « scolaires » et une partie en milieu ouvrier, par le biais de nos visites aux entreprises.

« Notre public est très jeune. Nous l'accrochons avec des auteurs du genre de Kuan-An-Ching. Il faut qu'au départ il y ait une histoire réaliste, un grand récit épique mettant en jeu des comportements sociaux. Pour *Le voleur de femmes*, nous avons déjà eu deux mille spectateurs. »

La Neige au milieu de l'été et *Le voleur de femmes* (1), deux légendes dramatiques du XIII^e siècle chinois mises en scène par Patrice Chéreau. Il y avait de quoi rêver, n'est-ce pas?... Surtout après avoir goûté l'excellente présentation des *Soldats* par le même metteur en scène au concours des Jeunes Compagnies. Et pourtant, cette fois, nous avons été déçus.

D'abord, le texte est fort maigre. Tout le talent du monde ne saurait le faire oublier. Ah! après avoir vu

ça, on ne s'étonne plus des naïvetés idéologiques de Pékin. Surtout quand on les assène deux ou trois fois dans ces interminables sujets à tiroir. On est loin de la saveur ironique des fabliaux, de cette poésie qu'on peut attendre d'une légende médiévale.

Pour monter ces deux pièces, Chéreau a prévu un dispositif ingénieux de trappes ouvertes dans les planches qui fait apparaître, à la manière de Peter Brook, les éléments nécessaires à l'action. Il obtient parfois d'assez jolis tableaux, notamment dans *Le voleur de femmes*, pièce nettement plus musclée — et travaillée — que la première.

Mais les comédiens s'agitent trop, font retomber trop brusquement ces trappes qui nous rompent les oreilles sans enrichir le mouvement. On s'attendrait à plus de grâce pour ces modèles raffinés, à plus de silences. Chéreau aurait dû tailler sans scrupules dans certaines redites et ajouter de la musique dont l'absence se fait cruellement sentir.

Enfin, à vingt-trois ans, on a le droit de chercher et de se tromper. Chéreau restera un des meilleurs metteurs en scène de sa génération... s'il choisit mieux ses textes.

Cet hiver, à l'occasion d'une tournée qui le mènera dans toute la France, la Suisse, la Belgique, l'Algérie et la Tunisie, la compagnie reprendra *L'héritier du village* de Marivaux. □

(1) Adaptation à paraître aux éditions de l'Arche, par Bernard Sobel, directeur du théâtre de Gennevilliers.

Théâtre

Un nouveau cartel

Emmanuelle Stein

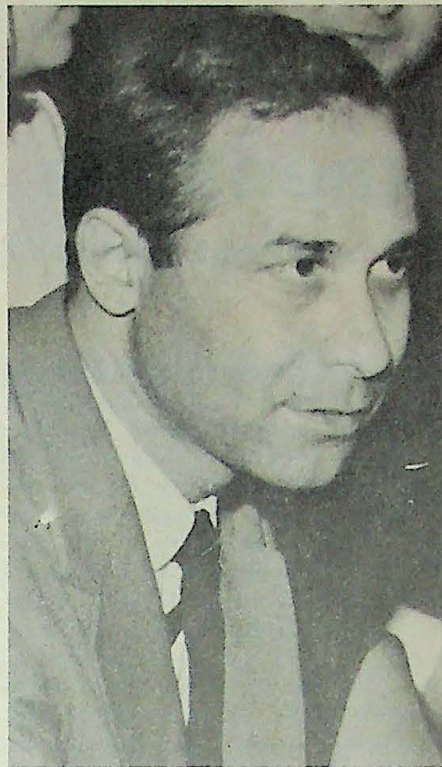
La floraison de jeunes compagnies théâtrales fixées dans des zones culturellement et socialement sous-développées a bouleversé peu à peu la physionomie d'une géographie culturelle demeurée longtemps immuable. L'éclatement du ghetto parisien des arts et lettres est un fait reconnu et l'on n'hésite pas aujourd'hui, pour voir un bon spectacle, à se rendre à Villejuif ou à Saint-Maur. Ne disposant généralement pour tout viatique que de la bénédiction purement morale du ministère des Affaires culturelles et du soutien financier, mais réduit, d'une municipalité plus obligeante que riche, les nouveaux foyers d'animation culturelle souffrent tous d'un mal identique : un déficit budgétaire permanent. Sur le plan de l'activité culturelle, heureusement, les résultats, obtenus d'ailleurs au prix d'immenses efforts, ne sont pas négligeables.

Il y a un an, José Valverde prenait la direction du théâtre Gérard-Philippe à Saint-Denis, dont la vieille carcasse de fer style Exposition Universelle 1900 somnolait dans le train-train d'une salle de fête municipale. Valverde s'est employé à secouer cette poussière torpéur. Saint-Denis compte une forte proportion ouvrière : 80 % de la population. « Après un an de travail, il est un peu tôt pour faire un bilan. Toutefois, on relève le même indice de fréquentation populaire à nos spectacles que dans les autres secteurs culturels (tels que l'Université), soit 0,6 à 3 % de travailleurs manuels. Notre salle est encore en grande majorité remplie par un public bénéficiant déjà d'une culture acquise grâce au milieu, aux études, etc. » Pour lutter contre ce pourcentage fatidique, Valverde a créé l'expérience des tréteaux. « Nous allons dans les cours d'usines, ou sur les marchés et nous présentons un spectacle de montage sur des problèmes auxquels le public est particulièrement sensibilisé et tentons de l'aider à y voir clair; nous avons monté ainsi un spectacle sur le Vietnam; nous en préparons un sur la sécurité de l'emploi. C'est une expérience passionnante mais nos moyens limités ne nous permettent pas d'approfondir notre action avec toute l'efficacité voulue. Le pourcentage du budget national réservé à la culture n'a pas varié depuis 1900, alors que les besoins ont décuplé. Mes démarches auprès du ministère des Affaires culturelles me valent chaque fois un accueil courtois et navré. » Mais Valverde n'est pas désespéré pour autant. « Cette situation prouve précie-

sément la nécessité de notre action. » A son avis, le vrai problème est ailleurs : « Ce n'est pas en abaissant le prix des places que l'on gagnera des spectateurs. Ce ne sont pas les conditions de la culture qui changeront les conditions de vie des gens. »

Au théâtre de la Commune d'Aubervilliers, Michel Bataillon, collaborateur de Gabriel Garran, rejoint ce point de vue. Parler d'un nouveau public tant que l'enseignement reste en France lié au problème de classes, lui semble prématuré. « Notre action est indissociable de celle de l'Éducation nationale. Le goût de loisirs culturels est lié à un mode de vie, d'éducation, de pensées qui n'a pas cours dans le milieu populaire, et ce ne sont pas les conditions de travail actuelles imposées aux travailleurs qui peuvent lui en donner le désir. » Cela n'empêche pas le théâtre de la Commune de multiplier les initiatives pour favoriser et développer le contact, par exemple, par l'installation d'une nursery, pour permettre aux mères de famille de venir au théâtre. Mais huit ans d'existence pour un théâtre posent aussi d'autres problèmes : la hantise d'un public moutonnier qui ne vienne au théâtre que mû par la routine.

Pour Pierre Debauche, qui mène depuis trois ans son action à Nanterre, épaulé par soixante-treize collaborateurs divers, la question se pose différemment. « Nous avons quatre troupes mais pas de murs. » Cette absence de local a permis un contact plus direct avec la population, une mobilité d'action qui commence à porter ses fruits, après un travail quotidien auprès des syndicats, enseignants, comités d'entreprise, etc. « Comme nous jouons sous un chapiteau — c'est moins intimidant qu'un théâtre — les gens viennent plus facilement. Notre rôle n'est pas d'imposer une culture, mais de favoriser chez les Nanterriens, notamment chez les plus défavorisés, les conditions favorables à un épanouissement personnel en mettant à leur disposition des moyens de création par lesquels ils puissent s'exprimer. C'est ainsi que des travailleurs portugais et algériens ont monté leurs propres spectacles. » Debauche est un pragmatique : « En éveillant les hommes à une nouvelle culture, nous aboutirons peut-être à des perspectives nouvelles. » Pour éponger ses dettes (28 millions, avoue-t-il), il part de temps à autre en mission culturelle dans l'océan Indien ou à Madagascar. A partir de 1968, des crédits réservés aux maisons de la culture lui seront alloués, qui lui permettront peut-être de réaliser son objec-



Gabriel Garran, directeur du théâtre de la Commune.

tif : « Susciter les conditions de cultures nouvelles qui seraient à l'image de la cité que l'on habite. »

A Suresnes, le centre culturel de l'Ouest parisien est un des derniers-nés. Avec pour tout subside une aide municipale, Dominique Chenet, ex-assistant de Pitoëff, et une poignée d'amis, tous ayant une expérience de théâtre ou d'animateurs — aucun d'eux n'a 30 ans — ont entrepris la conquête d'une ville de 45.000 habitants. Pour l'instant, pas d'aide à espérer du ministère des Affaires culturelles. « Faites d'abord vos preuves ! » Dans la grande bâtisse lourdaude édifiée par les grands-pères du Front popu, où est installé de nouveau le centre culturel, le commando de Dominique Chenet s'emploie activement à lancer les bases de son

action. Les crédits alloués pour l'année par la municipalité sont déjà dépassés. « Nous savions que nous allions au-devant de difficultés, mais, dit Chenet, pour des raisons « stratégiques », nous n'avons pas voulu attendre, estimant que toute ville de plus de 30.000 habitants devrait avoir sa maison de la culture, au même titre que le stade, l'école et la piscine. »

Pour l'instant, Pierre Vielhescaze, futur directeur du T.O.P. (théâtre de l'Ouest parisien), est encore penché sur les plans de sa future salle. « J'hérite du public le plus difficile, dit-il, celui de Boulogne et celui de Billancourt : les deux extrêmes. Cela m'oblige à choisir des spectacles qui intéressent tous les publics. » Cette perspective et l'enseignement qu'il retire des expériences de ses confrères l'incitent à pratiquer une politique souple, de théâtre ouvert. Il compte y accueillir d'autres troupes et de nouveaux metteurs en scène, même inconnus. « Le danger qui guette actuellement les animateurs, dit-il, est de substituer à la culture existante une culture populaire imposée. Je veux éviter de matraquer le public avec du théâtre engagé, au sens étiré du terme. »

Les centres dramatiques populaires sont un phénomène relativement récent et même s'ils répondent à une nécessité d'aujourd'hui, l'osmose avec la population locale est affaire de temps, de patience. Il est vain de parler dans ce domaine en termes d'échec ou de réussite tant qu'une véritable démocratisation en profondeur de l'enseignement restera à l'état de mythe. Cette réforme fondamentale à laquelle rêvent tous les animateurs servirait de tremplin vers des perspectives d'action nouvelles. Pour l'instant, il semble que les animateurs culturels soient encore voués, pour un temps assez long, au rôle ingrat et héroïque de pionniers. □

SKI - HIVER 1967-1968

● CERVINIA - COURMAYEUR - SESTRIERE : 7 jours de ski comprenant : voyage avion Paris-Turin et retour; pension complète, taxes et service compris; assurance accidents, ski et tiers; tarif réduit sur remontées mécaniques.

TARIF : avant le 20 décembre et du 7 au 24 février : de 500 à 1.000 F.

Dans les mêmes conditions, séjours :

10 jours : de 600 à 1.250 F; 14 jours : de 700 à 1.550 F.

● ROUMANIE (dans les Carpates) - POIANA-BRASHOV : 14 jours. Voyage Paris-Bucarest en avion; départs toutes les semaines du 22 décembre au 24 février.

TARIF : 849 F tout compris (en dehors de ces départs, séjour à 944 F).

● A L'OCCASION DES JEUX OLYMPIQUES : vols spéciaux aller-retour :

New York, à partir de 950 F;

Mexico, à partir de 1.800 F.

RENSEIGNEMENTS : à l'administration du journal, 54, boulevard Garibaldi, Paris (15^e). Tél. SUF. 19-20.

Coopératives agricoles

Conquête menacée

Léo Poupart

La coopération agricole est en danger. L'ordonnance du 26 septembre 1967 relative aux sociétés coopératives agricoles, à leurs unions et aux sociétés mixtes d'intérêt agricole, fait peser sur son avenir de graves menaces. Les dispositions prévues risquent de lui enlever le caractère social et démocratique qu'elle tient de sa doctrine et de ses principes, et de la vider complètement de son esprit. Elle perdrait alors son sens véritable et rien ne distinguerait plus, en fait, nos coopératives des sociétés de capitaux. La domination du haut commerce monopoliste va s'accroître tant à l'amont qu'à l'aval des exploitations.

Les agriculteurs ont été, une fois de plus, sacrifiés aux intérêts et aux exigences du capitalisme.

Les chiffres donnés par M. Edgar Faure : 22.000 coopératives, groupant 1.700.000 membres, réalisant un chiffre d'affaires de 14 milliards marquent la place importante que le mouvement coopératif tient dans notre économie.

Cette œuvre est aujourd'hui menacée par l'ordonnance du 26 septembre 1967.

Possibilité d'adopter la forme de société commerciale

Ainsi que le précise l'article 1^{er}, les coopératives agricoles pourront revêtir désormais la forme de sociétés commerciales.

Cette disposition, qui constitue un retour au passé, marque l'orientation nouvelle que le Pouvoir désire donner à la coopération agricole.

L'exposé des motifs fait observer que la forme commerciale n'est pas obligatoire ; les promoteurs de la création restent libres, tout au moins provisoirement, de choisir la forme civile. Mais des incitations administratives et fiscales poussent les intéressés à adopter la forme commerciale ou à transformer les sociétés civiles en sociétés commerciales. Dans certains cas, la transformation sera obligatoire.

ADMISSION DES NON-AGRICULTEURS : La qualité d'agriculteur, étendue même au sens le plus large de ce terme, n'est plus exigée des sociétaires. L'article 2 dispose en effet que peuvent être membres d'une coopérative à forme commerciale non seulement les agriculteurs et associations agricoles, les personnes tels que les propriétaires non exploitants, ayant des intérêts entrant dans le champ d'action de la société, mais

aussi, dans la proportion de 20 % au maximum des voix à l'assemblée générale, toute personne physique en raison des compétences qu'elle peut mettre au service de la coopérative. Aucune disposition ne semble d'ailleurs interdire à ces personnes, et notamment aux commerçants, qui trouveront là une facilité pour leurs affaires personnelles, d'accéder au Conseil d'administration. Ainsi se trouve abrogée une disposition essentielle reprise dans les textes législatifs successifs et à laquelle les comités départementaux d'agrément veillaient avec un soin particulier.

DEROGATION AUX PRINCIPES DEMOCRATIQUES : Un homme, une voix, tel était le principe démocratique de la gestion coopérative. Les associés, qu'ils soient grands ou petits, riches ou pauvres, étaient sur un pied d'égalité aux assemblées générales, tant pour les décisions à prendre que pour l'élection des administrateurs et des commissaires aux comptes. Les uns et les autres étaient choisis en raison de leur compétence et de la confiance de leurs mandants.

Désormais, dans les coopératives à forme commerciale, il sera tenu compte pour les élections et votes divers, du « poids économique » des adhérents. Les statuts pourront en effet prévoir une pondération des voix en fonction de l'importance des activités ou de la qualité des prestations de chaque associé, sans qu'un même adhérent puisse disposer de plus d'un cinquième des voix présentes ou représentées à l'assemblée générale.

C'est dire que trois membres, disposant à eux seuls de 60 % des voix, détiendront la majorité et seront maîtres des décisions.

EVOLUTION VERS DES SOCIÉTÉS DE TYPE CAPITALISTE : Le caractère anticapitaliste des coopératives agricoles est mis en échec par les dispositions concernant la réévaluation des parts sociales.

Cette réévaluation, à laquelle le législateur s'était jusqu'ici toujours opposé, est aujourd'hui admise. Elle pourrait, à la rigueur, se justifier, en raison des dévaluations successives, pour les plus anciens porteurs de parts, et réalisée par application d'un barème tenant uniquement compte de la date de souscription de ces parts. Mais il ne s'agit pas de cela. La réévaluation sera effectuée en fonction de l'évolution d'un indice lié à l'activité de la société. C'est dire que les parts ne sont plus considérées comme des obligations à revenu fixe, mais comme de véritables actions,



Maintenir la primauté de l'homme.

avec tous les avantages du profit capitaliste qui leur sont attachés.

Dérogation à la règle de l'exclusivisme

La règle de l'exclusivisme, en vertu de laquelle les coopératives ne peuvent effectuer des opérations qu'avec les sociétaires, est abrogée. Les tiers non associés peuvent être admis à bénéficier des services d'une société coopérative ou d'une union de sociétés coopératives à forme commerciale, dans une proportion qui ne peut excéder annuellement le tiers des opérations effectuées par la société intéressée. Cette disposition est d'ailleurs étendue pendant une durée de cinq ans aux sociétés civiles, la proportion étant cependant réduite au quart.

Nous ne sommes pas opposés, tout au moins pour les grandes coopératives de vente, à cet assouplissement qui devrait faciliter la commercialisation des produits agricoles.

Les coopératives pourront ainsi, par des achats à l'extérieur, suppléer à des insuffisances de production de leurs membres dues à des conditions atmosphériques défavorables. Elles disposeront d'une gamme plus étendue de produits. Leur pouvoir de discussion pour la passation de contrats de livraison, tant à l'intérieur qu'à l'exportation, sera facilité et le plein emploi des investissements mieux assuré.

Il convient d'être beaucoup plus prudent pour les petites coopératives de transformation, telles les vinicoles, oléicoles et laitières, ainsi que pour les CUMA.

SOCIÉTÉS MIXTES D'INTERET AGRICOLE : Enfin, l'ordonnance du 26 septembre 1967 crée un nouveau type de sociétés : les sociétés mixtes d'intérêt agricole (S.I.M.A.) destinées, semble-t-il, à se substituer aux

sociétés d'intérêt collectif agricole (S.I.C.A.) et ayant, comme elles, pour objet la transformation ou la commercialisation des produits agricoles.

Les commerçants y tiendront également une place prépondérante. Alors que dans les S.I.C.A., les agriculteurs devaient disposer de 50 % au moins des voix aux assemblées générales, ce minimum est réduit à 30 %. Il est vrai qu'un certain nombre de décisions intéressant la gestion et dont l'objet sera déterminé par décret ne pourront être prises qu'avec une majorité de 70 %, mais il n'en reste pas moins que ces organismes seront sous la dépendance du commerce.

Les coopératives doivent rester aux mains des agriculteurs

L'exposé des motifs justifie la réforme par l'extrême rigidité du statut antérieur, son manque de souplesse, son inadaptation lorsqu'on passe d'activités intéressant la production agricole de base à celles intéressant le grand commerce et l'industrie, soumises à d'autres exigences, auxquelles on ne peut faire face avec les mêmes procédés. Selon les ministres des Finances et de l'Agriculture, des exigences similaires ou de même sens, résulteraient des transformations du milieu économique et social dans lequel les organisations coopératives sont appelées à vivre et à travailler, notamment à l'entrée en vigueur du Marché commun.

Ces affirmations ne sont pas fondées. A part la dérogation aux règles de l'exclusivisme, nous ne pensons pas que l'adoption du statut de société commerciale donne un plus grand dynamisme aux coopératives agricoles et augmente leurs capacités concurrentielles.

Ce n'est pas là une question de statut, mais de compétence et d'initiative des dirigeants.

A une époque où le processus de concentration et d'intégration se développe avec rapidité, la création de grandes unités coopératives de commercialisation suffisamment puissantes pour affirmer leur pouvoir de discussion en face du gros commerce, est indispensable.

La valorisation des produits agricoles se fait et se fera de plus en plus au stade de la transformation et du conditionnement.

Le profit réalisé par les grandes firmes intégrationnistes aux dépens des producteurs, doit rester aux mains des agriculteurs, groupés pour effectuer ces opérations.

Mais il importe que la coopération conserve son aspect démocratique et anticapitaliste et que soit maintenu le concept de la primauté de l'homme.

Créées pour la promotion technique, économique et sociale des agriculteurs, les coopératives doivent rester des outils aux mains des agriculteurs, et ne pas prendre le caractère d'établissements commerciaux camouflés. □